

DÉPARTEMENT : CALVADOS
ARRONDISSEMENT : BAYEUX
COMMUNE : LA CAMBE

**PROCÈS VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 29 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt et un, le mardi 29 juin 2021 à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

Bernard LENICE, Maire de La Cambe.

Nombre de conseillers en exercice : 13

Présents et représentés : 12

Absents excusés : 1

Absents : 1

Etaient présents : Me Mireille ALIX, Adjoint

Me Laëtitia GUILLARD, M. William PERRON, Me Morgane GARDIE, Me Caroline VICQUELIN, M. Jérôme SEGOUIN, Me Barbara PARIS, Me Mireille COOK, M. Frédéric DUPONT, Me Sylvie BRION.

Etaient représentés : M. Yves GUILLEMAIN (ayant donné pouvoir à M. Bernard LENICE)

Etaient absents : M. Sébastien RAVENEL

A été nommé(e) secrétaire : M. Jérôme SEGOUIN

ORDRE DU JOUR

- Devis parkings Square, pharmacie et église
 - Devis marquage au sol
- Devis nettoyage de la façade de La Station et le mur sud de la Mairie
 - Aménagement du rond-point du cimetière Allemand
 - Arbres de l'aire de jeux
 - Subventions aux associations
 - Nomination d'un correspondant défense.
 - Taxe emplacement 2021 - Covid-19
 - Repas des anciens 2021
 - Questions diverses

Monsieur Bernard LENICE donne lecture du procès-verbal du 13 avril 2021 qui est approuvé à l'unanimité et acte les démissions de M. Roland FONTAINE, le 16 avril 2021 et de M. Paul REVOL, le 28 avril 2021

Monsieur Bernard LENICE tient à remercier les membres du conseil municipal pour la tenue des élections dernières, qui se sont déroulées dans une ambiance sereine, sérieuse et décontractée.

Monsieur Bernard LENICE informe les membres du conseil municipal que les 60 ans du cimetière Allemand auront lieu le 21 septembre 2021.

Devis parkings Square, pharmacie et église

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que certains parkings de stationnement de la commune nécessitent des travaux de réfection, d'amélioration et/ou de mise en sécurité, afin d'améliorer la sécurité et le cadre de vie des administrés.

Les parkings concernés sont, le Square, la pharmacie et l'église. Afin d'effectuer ces remises en état, les travaux seront les suivants : Enlèvement de l'enrobé existant, préparation de l'enrobé, pose bordure béton et pose enrobé noir.

Les devis de l'entreprise Romain LEPOIL sont de :

- Parking Square : 1299,00€ HT soit 1558.80€ TTC
- Parking Pharmacie : 3660,00€ HT soit 4392,00€ TTC
- Parking Eglise : 3520,00€ HT soit 4224,00€ TTC

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser le Maire à faire entreprendre les travaux de réfection des parkings.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **Décide** de retenir la proposition de l'entreprise Romain LEPOIL pour un montant de 8 479,00€ HT soit 10 174,80€ TTC
- **Autorise** M. Le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.
- **Dit** que cette dépense sera imputée au compte 2128 du budget de l'année 2021

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Vote : 12 Pour, 0 Contre et 0 abstention

Nota : Concernant le parking de la pharmacie, voir avec M. Denis ROBIOLLE pour refaire à sa charge la partie lui appartenant.

Devis marquage au sol

La commune doit faire intervenir l'entreprise La Marelle afin d'effectuer des travaux de marquage au sol.

- Forfait marquage parking « Rue Principale » 280,00€
- Forfait rabotage mécanique 220,00€
- Pose de 6 balisettes + marquage blanc zébra 390,00€/unité (derrière les balisettes seront installées des buses en montant et descendant la Rue Principale afin de sécuriser la circulation)
- Forfait places bleues + mots minutes 270,00€

À l'unanimité, le conseil municipal valide le devis.

Devis nettoyage de la façade de La Station et le mur sud de la Mairie

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la façade de « La Station » et la façade arrière de « La Mairie » ont besoin d'un nettoyage avec un lavage haute pression et d'un traitement curatif.

Monsieur le Maire propose les devis suivants :

- DUCHEMIN Willy 2 751,05€ HT soit 3 301,26€ TTC (avec traitement)
- NETTO DECOR 2 490,00€ HT soit 2 988,00€ TTC (sans traitement)

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser le Maire à faire entreprendre les travaux de nettoyage.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **Décide** de retenir la proposition de l'entreprise Willy DUCHEMIN pour un montant de 2 751,05€ HT soit 3 301,26€ TTC (le conseil municipal souhaite faire travailler les entreprises locales)
- **Autorise** M. Le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.
- **Dit** que cette dépense sera imputée au compte 615221 du budget de l'année 2021

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Vote : 12 Pour, 0 Contre et 0 abstention

Aménagement du rond-point du cimetière Allemand

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que 3 devis ont été demandés pour l'aménagement du rond-point du cimetière Allemand.

- LAMOTTE PAYSAGE : 13 300€ HT
- LESIEUR : 9 255€ HT
- PAYSAGE D'ELLE : 8 201,10€ HT

Les membres du conseil municipal préfèrent reporter cette décision pour à nouveau étudier l'aménagement.

Subventions aux associations

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve les subventions suivantes pour un montant de **2 530,00€**.

UC La Cambe	400€
Comité des Fêtes de La Cambe	600€
Association des Parents d'Élèves de La Cambe	500€
Association des Anciens Combattants La Cambe	100€
Association Oxygène maison retraite Isigny	100€
ADMR Trévières	500€
SNSM	100€
Trévières Danse	25€
Les Joyeux Colibris	100€
UC Trévières club de foot	25€
Athlétisme Carentan les Marais	50€
CFA Bâtiment Caen	30€

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Vote : 12 Pour, 0 Contre et 0 abstention

Nomination d'un correspondant défense.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à la démission de Monsieur Paul REVOL en date du 28 avril 2021, et en charge du correspondant défense par délibération n° 2020-16 en date du 9 juin 2020 il y a lieu :

- De procéder à sa radiation
- De nommer un nouveau correspondant.

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal :

- **DÉCIDE** la radiation de Monsieur Paul REVOL
- **NOMME** Monsieur William PERRON, nouveau correspondant défense.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Vote : 12 Pour, 0 Contre et 0 abstention

Taxe emplacement 2021 - Covid-19

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à la crise sanitaire particulière de l'année 2020 et 2021, les commerçants ambulants n'ont pu faire exercer leurs métiers dans des conditions satisfaisantes.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'exonérer les commerces ambulants de taxe sur les activités commerciales non salariées à durée saisonnière pour cette année 2021.

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal :

- **DÉCIDE** d'exonérer les commerces ambulants qui s'installent dans la commune pour l'année 2021.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Vote : 12 Pour, 0 Contre et 0 abstention

Repas des anciens 2021

Le repas des anciens aura lieu le dimanche 17 octobre 2021.

Les conseillers passeront chez les personnes de 65 ans dans l'année pour recueillir leurs présences (Laëtitia GUILLARD, Sylvie BRION, Mireille COOK, Mireille ALIX et Yves GUILLEMAIN.

Monsieur LENICE Bernard va rencontrer Monsieur Roland THEREZE pour déterminer le repas, que la commission animation aura concocter. Les élus souhaitent faire travailler les commerçants de la commune.

La commission devra proposer un thème. Laëtitia se charge de l'animation.

Des jeunes seront sollicités pour le service du repas.

Questions diverses

Inauguration du nom de l'école « Paule BERNARD DUPONT » aura lieu le mardi 6 juillet à 14h30 à l'école maternelle et le pot aura lieu sous le préau. (Barbara, Laëtitia, et les deux Mireille)

La pose du panneau aura lieu lundi 5 juillet avec Barbara et Patrick MOUSSIN

Monsieur le Maire a reçu quelques félicitations concernant le fleurissement de la commune.